

QUAND L'APPUI DE LA COLLECTIVITÉ A UN EFFET DÉCISIF : CHOICES FOR YOUTH (ST. JOHN'S, TERRE-NEUVE- ET-LABRADOR)



Situé à St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador), l'organisme Choices for Youth existe depuis 1990. Son mandat consiste à offrir aux jeunes des programmes élaborés en fonction de quatre dimensions : l'intervention en situation de crise, le logement sécuritaire avec services de soutien, les mesures de soutien ciblées et la promotion de l'indépendance¹. Sa mission est d'offrir aux jeunes une gamme d'options de logement avec services de soutien, de leur donner l'accès à une variété de services qui favorisent le développement personnel sain et de susciter un sentiment d'appartenance dans un milieu empreint de respect, de tolérance, de paix et d'égalité. L'organisme dirige une équipe de gestion des cas graves dans le cadre du modèle Logement d'abord.

¹ Consultez le site de Choices for Youth pour en savoir plus : <http://www.choicesforyouth.ca/what-we-do/#what-we-do-1> (en anglais seulement)

D'après le directeur général de l'organisme, Sheldon Pollett, les caractéristiques de la collectivité où il est situé jouent un rôle décisif. À St. John's, la nature de la collectivité a favorisé une approche très collaborative. Les interventions s'inscrivent dans un processus de planification où intervient l'ensemble de la collectivité, dont les principaux dirigeants « portent le flambeau ».

Collaborer au lieu de faire concurrence

Lorsque la demande de propositions relative à la gestion des cas graves a été lancée, au lieu de faire concurrence pour les fonds, les organismes ont adopté une approche différente. Ils ont engagé un consultant pour rallier la collectivité et définir un but commun. La proposition finale a été rédigée de sorte à garantir que n'importe quel jeune de la ville et de n'importe quel organisme serait servi. Et cela a fort bien réussi! Cette démarche a été dirigée par l'organisme Choices for Youth parce qu'il possédait l'expertise nécessaire pour ce genre de travail. Donc, l'un des ingrédients essentiels est la volonté de contribuer, provenant des collectivités et des dirigeants communautaires.

« Si on peut identifier les dirigeants communautaires, on peut leur parler. Si on peut leur parler, on peut alors les convaincre de passer à l'action. Et ainsi de suite. »

En 2001, il y a eu d'importants changements au sein du personnel de Choices for Youth. Ce fut l'occasion pour l'organisme de prendre du recul, d'évaluer ses modèles de programmes et d'adopter une nouvelle approche à l'égard du soutien des jeunes à risque et sans abri. L'organisme mène actuellement ses activités en appliquant le modèle Logement d'abord et intervient, à tout moment, auprès de 45 jeunes vivant seuls dans la collectivité. Lorsque l'organisme a décidé de construire un centre de services à la jeunesse, il avait besoin d'aide, mais savait qu'il pouvait compter sur le soutien de l'ensemble de la collectivité. De fait, toute la collectivité avait besoin d'aide, et un effort collectif a été consenti pour assurer le succès du projet.

Créer le sentiment de partager des objectifs communs

La motivation de la collectivité à aider les jeunes en difficulté s'est développée lentement, soit 15 ans avant l'appel de propositions pour la gestion des cas graves. D'après le directeur général de Choices for Youth, le secteur au complet a amorcé un virage radical en 2000-2001, passant des interventions auprès des jeunes axées sur les soins à un système de réduction des méfaits et de sensibilisation. Les organismes ont dû modifier leur stratégie et on leur a demandé de présenter des propositions se rapportant aux jeunes (dans le cadre de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance initiale). Choices for Youth, un organisme exploitant un refuge pour jeunes femmes à l'époque (Stella's Circle), et un autre organisme (alors appelé Eastern Health) ont présenté une proposition conjointe portant sur des logements satellites. D'autres organismes ont aussi soumis pour obtenir des fonds pour des refuges d'urgence. Toutefois, avant de déposer la soumission, la collectivité s'est ravisée et a demandé de combiner l'approche des logements

satellites avec les autres initiatives (un modèle de centre pour jeunes, un refuge pour jeunes hommes, etc.). Tous les organismes intéressés se sont réunis une journée entière et ont proposé que Choices for Youth soit le promoteur principal pour la création d'un nouveau centre de services à la jeunesse au centre-ville de St. John's.

« Alors la motivation commune existait déjà. L'expertise des exécutants était aussi en place. Nous avons recueilli l'appui de tous les membres de la collectivité, qui avaient déjà approuvé le plan communautaire et qui se trouvaient dans la salle quand il a été décidé que Choices for Youth assumerait la direction. Donc, tout est tombé en place. »

Les partenariats sont un effort collectif

Le directeur général estime que les partenariats sont des efforts collectifs. Les partenariats ne constituent pas des mécanismes « ponctuels », mais ils doivent plutôt devenir le mode de fonctionnement habituel et la façon de faire naturelle lorsqu'une situation se présente. Cela évoque la notion de changement organisationnel : « Il faut s'habituer, cesser d'opposer une résistance et de mettre des bâtons dans les roues. Dans l'intérêt supérieur de notre clientèle, nous devons nous adapter et être prêts à changer. » L'élément clé est d'enseigner à une collectivité à penser et à agir différemment. Bien que Choices for Youth soit conscient que chaque collectivité présente des défis particuliers, il y a eu un point où tout a basculé et un nombre suffisant de personnes et de dirigeants dans la collectivité ont adopté ce mode de fonctionnement. À partir de ce moment, il y avait plus de participants qui voulaient apporter un changement que de participants qui voulaient travailler seuls.

« Les fonds de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance [...] ont servi à engager la conversation et ont suscité différentes façons de concevoir la situation et de mobiliser la province. Ils ont incité les membres de la collectivité à se rassembler et à déterminer les objectifs à atteindre. »

L'intervention auprès des gouvernements

L'intervention efficace auprès des différents paliers de gouvernement est un autre aspect important des partenariats communautaires. Alors que les relations entre Choices for Youth et le gouvernement provincial étaient établies de longue date, la conversation avec la municipalité venait à peine d'être engagée. La Ville est un important partenaire d'une collectivité, mais elle ne dispose pas nécessairement des ressources financières requises pour aider les organismes communautaires. Lorsque le

centre de services à la jeunesse a été construit, la Ville de St. John's s'est ralliée à la cause. Même si elle n'a pas accordé de financement, elle a renoncé aux impôts et à d'autres droits (p. ex. pour les permis de construire), qui représentent des milliers de dollars. Elle a aussi fait don d'un terrain au centre-ville d'une valeur de 70 000 \$ et a apporté son concours dans différents processus, tels que les demandes de modification de zonage. Au cours des années suivantes, la Ville est devenue un important partenaire communautaire et a noué une relation plus étroite avec les organismes.

Une autre façon d'intervenir avec efficacité est de favoriser différents types de partenariats avec les gouvernements. Par exemple, en travaillant en partenariat avec le gouvernement provincial à l'appui de la stratégie de réduction de la pauvreté, Choices for Youth est parvenu à harmoniser stratégiquement les objectifs qu'il cherchait à atteindre

(la réduction de l'itinérance) avec une stratégie reconnue à l'échelle internationale (la réduction de la pauvreté). Cette approche visant à atteindre plusieurs objectifs reposant sur des résultats communs a permis d'harmoniser les stratégies du gouvernement et de l'organisme. Choices for Youth a ainsi pu cerner les principaux éléments de la stratégie de réduction de la pauvreté qui pouvaient être adaptés et mis en œuvre à St. John's afin de mettre de l'avant la stratégie de réduction de l'itinérance.

Le centre de services à la jeunesse de St. John's, qui s'appelle maintenant le Outreach and Youth Engagement Centre, offre des services à plus de 100 personnes chaque année. Il propose un programme d'accueil quotidien qui permet aux jeunes d'obtenir un repas chaud, d'entrer en contact avec des travailleurs œuvrant auprès des jeunes ou d'être orientés vers des programmes de soutien internes ou externes. On y trouve également

un refuge d'urgence pour les jeunes hommes, une infirmière en santé communautaire ainsi que de nombreux programmes pour les jeunes qui veulent développer leur plein potentiel et avancer dans la vie. Le centre a été mis en place parce que la collectivité s'est rassemblée et a proposé une solution différente en misant sur des partenariats durables. Pour les organismes participants, l'élément déterminant a été la volonté et l'engagement de toute la collectivité à parvenir à un but précis. Les personnes impliquées se souciaient d'atteindre ce but et étaient animées d'un sentiment de responsabilité commune à l'égard du plan. Les dirigeants compétents ont contribué à la réalisation de ce projet. Grâce à l'appui de la collectivité, une relation tout à fait différente a été établie avec les représentants du gouvernement, qui sont devenus des parties prenantes au projet.

Vous pouvez télécharger cette publication en ligne sur le site canada.ca/publiccentre-EDSC. Ce document est aussi offert sur demande en médias substituts (gros caractères, braille, audio sur DC, fichiers de texte sur DC ou DAISY) en composant le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Si vous utilisez un télécriteur (ATS), composez le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2017

Pour des renseignements sur les droits de reproduction : droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca

PDF

N° de cat. : Em12-38/2017F-PDF

ISBN/ISSN : 978-0-660-23652-0

EDSC

N° de cat. : SSD-198-10-17F